



#### AVOCATS ASSOCIES

**Mamadou SAVADOGO**  
Ancien Bâtonnier

**Dieudonné WILLY**  
Ancien Inspecteur du Travail  
et des Lois sociales

#### AVOCATS COLLABORATEURS

**Adjaratou Gertrude OUEDRAOGO**  
Droit des Affaires  
Master en Juriste Conseil d'Entreprise

**Boukary WILLY**  
Master Droit International et Européen  
Master en Droit des Affaires et Fiscalité

**HIEN SANSAN Robert**  
Master en Droit International Public

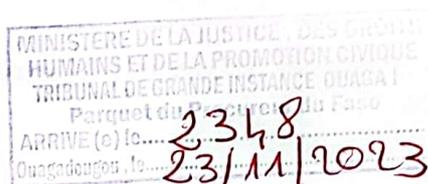
**Rimvouya Josué OUEDRAOGO**  
Droit Judiciaire Privé

#### AVOCATS STAGIAIRES

**Soulemane SAWADOGO**  
Maîtrise en droit des affaires  
Master II en droit Privé Fondamental

**Pouguinimpo SAMBIANI**  
Master en Droit et Fiscalité de l'entreprise

Ouagadougou, le 23 NOV 2023



**Monsieur le Procureur du Faso près le  
tribunal de grande instance de Ouaga 1  
OUAGADOUGOU**

**Objet :** information

Monsieur le Procureur du Faso,

Nous avons lu la veille, sur les réseaux sociaux, un message de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption (ASEC/LC) à vous adressé, lequel fait état de ce que notre client, SAKANDE Bala Alassane, aurait pris « LA POUDRE D'ESCAPETE » lorsqu'une convocation lui a été adressée pour être entendu dans le cadre de l'audit de sa gestion à la tête de l'Assemblée Nationale.

Nous croyons devoir vous informer et ce, afin de contrer toute manipulation, que le mardi 21 novembre 2023, les services de l'ASCE/LC nous appelé spontanément, en précisant que c'est en notre qualité d'Avocat-conseil de l'intéressé, pour s'entendre dire qu'ils ont déposé une convocation à son domicile le 20 novembre 2023, pour l'entendre le 22 novembre 2023 à neuf heures (9h00), mais qu'ils n'ont pas reçu de retour confirmatif de sa réception effective.

Nous avons répondu au contrôleur d'Etat et à l'officier de police judiciaire qui nous ont appelé que la famille de monsieur SAKANDE Bala Alassane a bien reçu la convocation, mais que ce dernier est à l'étranger pour des raisons médicales et se présentera dès que possible.

***Sissili Conseils, Société d'Avocats***

Parcelle 07, lot 21, Section A, secteur n°54, Arrondissement de Bogodogo, commune de Ouagadougou 460, rue 15/606, av. du Dialogue Ouaga 2000  
01 BP 6042 Ouagadougou 01, Burkina Faso - Tél.: 25 37 51 81 - IFU N° 00085390 L - Régime d'Imposition : Réel Normal - Division Fiscale : DME IV  
Compte bancaire : BOA-Burkina Faso N°0041 9088 0002 - E-mail : cabinet.savadogo@yahoo.fr

***Sissili Terra de valeurs***

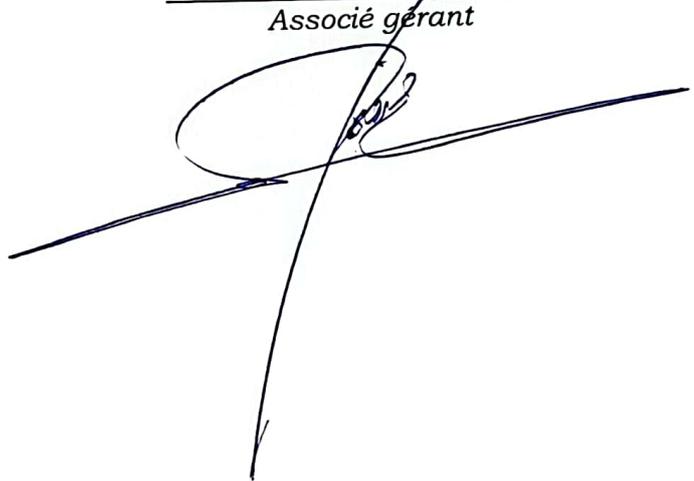
Comprenant que la finalité des auteurs du message soutenant que notre client « A PRIS LA POUDRE D'ESCAPETE » est de vous convaincre d'émettre un mandat d'arrêt, ce pourquoi nous nous empressons de vous donner ces informations portées déjà à leur connaissance.

Nous imaginons que cette démarche ne suffira pas à arrêter tout plan déjà conçu, mais au moins, elle éteinte toute excuse que les raisons de la non comparution de notre client n'étaient pas connues.

Veillez agréer, Monsieur le Procureur du Faso, l'expression de nos meilleures civilités.

**Maître WILLY Dieudonné**  
*Associé gérant*

**Ampliation** : ASCE/LC

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

AVOCATS ASSOCIES

**Mamadou SAVADOGO**  
Ancien Bâtonnier

**Dieudonné WILLY**  
Ancien Inspecteur du Travail  
et des Lois sociales

AVOCATS COLLABORATEURS

**Adjaratou Gertrude OUEDRAOGO**  
Droit des Affaires  
Master en Juriste Conseil d'Entreprise

**Boukary WILLY**  
Master Droit International et Européen  
Master en Droit des Affaires et Fiscalité

**HIEN SANSAN Robert**  
Master en Droit International Public

**Rimvouya Josué OUEDRAOGO**  
Droit Judiciaire Privé

AVOCATS STAGIAIRES

**Soulemane SAWADOGO**  
Maîtrise en droit des affaires  
Master II en droit Privé Fondamental

**Pouguinimpo SAMBIANI**  
Master en Droit et Fiscalité de l'entreprise

Ouagadougou, le **21 NOV 2023**

**Monsieur le Contrôleur d'Etat  
chargé de l'intérim  
OUAGADOUGOU**

**Objet :** votre convocation de  
**SAKANDE Bala Alassane**

Monsieur le Contrôleur d'Etat,

Ce jour 21 novembre 2023, vos services nous appelé téléphoniquement pour s'entendre dire qu'ils ont déposé une convocation au domicile de notre client, SAKANDE Bala Alassane, pour être entendu le 22 novembre 2023 à neuf heures (9h00), dans le cadre de l'audit de l'Assemblée nationale, mais qu'ils n'ont pas reçu de retour confirmatif de la transmission effective de la convocation à l'intéressé qu'il tente de joindre sans succès.

En réaction, nous avons déclaré à vos collaborateurs que la famille de monsieur SAKANDE Bala Alassane a bien reçu la convocation, mais que ce dernier est à l'étranger pour des raisons médicales et se présentera dès que possible.

Nos interlocuteurs ayant souhaité que ces affirmations et déclarations soient soutenues par écrit, nous vous adressons le présent pour toute fin.

Veillez agréer, Monsieur le Contrôleur d'Etat, l'expression de nos meilleures civilités.

23 NOV 2023



**Maître WILLY Dieudonné**  
Associé gérant

**Sissili Conseils, Société d'Avocats**